

CONCOURS PHOTOS

Règlement du concours photos

Jusqu'au 8 Juin 2019

Article 1 : Objet

La Commission Communication de la Mairie d'Authezat reconduit le concours photo pour sa 2ème édition, le thème proposé cette année est :

« I N S O L I T E »

Ce projet a pour objectif de faire participer les Authezatois qui le désirent, afin de mettre en valeur la page de couverture du Bulletin Municipal. En effet, la meilleure photo sélectionnée par le jury fera la Une du Bulletin Municipal qui paraîtra au mois de juillet 2019.

Article 2 : Conditions de participation

Ce concours est gratuit et ouvert à tous les photographes amateurs, majeurs ou mineurs (Avec une autorisation écrite des parents jointe au présent règlement).

Les membres du jury ne peuvent pas participer à ce concours.

Chaque participant peut présenter deux photos.

Ces photos doivent être obligatoirement prises sur le territoire de la commune.

Chaque participant s'engage à envoyer uniquement des photos dont il est l'auteur.

Article 3 : Modalités de participation

Les photos seront acceptées uniquement en couleur, en Format portrait : L 199 mm x H 302 mm, Format : .jpeg HD au moins 3 Mo en 300 Dpi, par messagerie électronique : bureaumunicipal@authezat.fr, ou via une clé USB déposée de préférence les mercredis après-midi à partir de 16H accompagnées de la fiche d'inscription jointe.

Chaque photo devra être accompagnée également d'une légende pour préciser le lieu de la prise de vue.

Article 4 : Sélection et remise des prix

La sélection finale sera établie par un jury composé des membres de la Commission Communication.

Les résultats du concours seront dévoilés sur le site de la commune et affichés en mairie.

A l'issue du concours, une exposition des photos pourrait être envisagée.

Article 5 : Droit et utilisation des photographies

Aucune marque ni aucun élément visuel portant atteinte à la vie privée ne doit figurer sur la photographie. Les participants doivent garantir aux organisateurs que leurs clichés ne portent pas atteinte à l'image des tiers et qu'ils ont obtenu toutes les autorisations nécessaires.

Les photographies numériques envoyées resteront la propriété de la Mairie d'Authezat, notamment pour leur utilisation gratuite et « libre de droit » sur le site internet de la commune ou dans les outils d'informations municipales : affiches, ...

Les participants garantissent qu'ils sont titulaires des droits d'auteur des photos envoyées, c'est-à-dire qu'ils ont eux-mêmes pris ces clichés et autorisent la publication gratuite de leurs « œuvres » par la Mairie d'Authezat.

Article 6 : Responsabilité

Les organisateurs du concours ne pourront être tenus responsables de tous problèmes liés au déroulement du concours qu'il s'agisse d'une erreur humaine, de problème informatique ou de quelque nature que ce soit.

En outre, les organisateurs ne sauraient être tenus responsables du non-respect du droit à l'image par les dépositaires des photos.

Les décisions du jury ne pourront faire l'objet d'aucun recours.

Article 7 : Obligations

La participation à ce concours implique le plein accord des participants sur le présent règlement, sans possibilité de réclamation quant aux conditions et modalités de participation, ainsi qu'aux résultats.

Son non-respect entraînera l'annulation de la candidature.

En cas de force majeure, la Mairie d'Authezat se réserve le droit de modifier ou d'annuler ce concours photo..

Fait à Authezat, le 20 avril 2019

La Commission Communication

CONCOURS PHOTOS

Fiche d'Inscription

Jusqu'au 8 Juin 2019

« I N S O L I T E »

Nom, Prénom :

Adresse :

TEL.

MAIL :

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, mes épreuves intitulées :

.....

J'ai pris connaissance du règlement du concours et en accepte les modalités.

A

Le

Signature

CONCOURS PHOTOS

Autorisation parentale pour les mineurs

Pour participer au Concours Photos d'Authezat

Jusqu'au 8 Juin 2019

« I N S O L I T E »

Je soussigné(e) :

demeurant à :

- Mère
- Père
- Tuteur légal

Autorise

mon fils

ma fille

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

à participer au concours photos d'Authezat.

J'atteste avoir pris connaissance du règlement du concours photos.

Date :

Signature